L'ABEILLE DE LA N.ORLEANS

Bureaux 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS!

MARDI MATIN, 23 OCTOBRE.

FEUILLETON.

HUIT JOURS DANS LES DJUNGLES.

PAR ERNEST CAPENDU.

XXVII

Les tigres.

—Suite.—

On l'enlevait de terre à l'aide de la poulie, le corde tirée en contre sous par deux des aides, et au moment où il atteignait une hauteur convenable, le troisième aide s'élançait, saisissait le supplicié par les pieds, et demeurait suspendu quelques instants, hâtant la mort à l'aide du poids de son corps.

C'était ainsi que devait être pendu Jean-Pierre; et de lors on comprend que mes Nanyr-Pi crois qu'elle allait avoir de l'émotion.

Jean Pierre, toujours calme et impassible, mais calme sans affectation et impassible sans rodeur, Jean Pierre tournait le dos à la potence. Il regardait la foule, qui, elle, le détournait des yeux.

La corde s'abaissa. Le bourreau prit l'extrémité flottante, s'assurant que le nœud coulant était bien fait. Les deux aides saisirent l'autre extrémité et l'enroulèrent autour de leurs bras.

Parmement assis sur leurs banches et un pied placé en arc-boutant sur une poutre, ils attendaient le moment de hisser le patient.

L'heure était venue.....

Le shérif, premier secrétaire du lord chef de justice, s'approcha solennellement, et se posant en face de Jean Pierre:

— Avez vous quelque chose à me demander avant de mourir? dit-il.

— Une seule, répondit tranquillement Jean-Pierre.

—Laquelle? s'il est en mon pouvoir de vous l'accorder, ce sera fait.

—C'est facile, monsieur le shérif. Faites-moi délier les mains: je désire mourir libre, et c'est une des conditions que j'ai imposées lorsque j'ai collaboré à mes rendre.

— Cuspez les liens qui retiennent les mains du condamné! ordonne le magistrat.

L'ordre fut exécuté. Le shérif se recula, et Jean Pierre demeura les mains libres. Il se croisa les bras sur la poitrine, et il attendit différemment et nobilement.

Pâtrement et noblement sont les seules expressions à employer, car il était fier et noble ce corsaire qui, après avoir lutté dans vingt combats, le hache sanglante, le poing, attendait bravement la mort avec la dignité d'un homme qui ne craint pas de monter vers Dieu.

Il y eut un mouvement dans la foule.

— Oh! St Nancy dont le visage s'empourpra, comme il est brave!

— Mon Dieu! dit Aurora, si on demandait sa grace à mon père!

— Oui! dit Nancy en se levant.

Lady Stowboly les retint toutes deux par la main.

— Ne saurait l'accorder, dit-elle vivement. Cela ne dépend pas de lui.

Les jeunes mines retombèrent sur leurs sièges.....

Au fond du kiosque, Lydia, affreusement faiblie par le spectacle qu'elle avait devant les yeux, était comme métamorphosée en statue. Ses grands yeux démesurément ouverts avaient le regard fixe, et sa main était toujours dans celle de Rouvray.

Le baron, debout à côté d'elle, l'œil ardent, la lèvre frémissante, semblait avoir concentré toute la puissance de sa vie sur cet homme qui allait mourir.

Le nabab n'avait pas changé de position. Appuyé contre une colonne de bois de santal, il semblait absorbé en lui-même.

Le bourreau prit la corde et avec un geste rapide il l'enroula autour de son du condamné.

Il y eut même un mouvement d'oscillation dans l'ondes des têtes.

Le bourreau se recula.

—Trop tard! s'écria Rouvray en faisant un mouvement comme pour se ruer en avant...

Mais il n'achevait pas qu'une clameur déchirante retentissait et qu'un torrent humain se faisait du bois d'orangers sur le sable de cendres à sorte avec cette force qui abat, renverse et anéantit tout.

En un clin d'œil, la foule immense parut en proie à une folie subite: bourreau, aides, ciyaps, poltosses, condamné, disparurent dans les flots qui se roulaient comme une avalanche descendant des montagnes.

Un double grognement, sourd, terrible, sigle d'abord comme le cri du chat, puis prenant un accent de rugissement du tonnerre, domina la clameur de la foule.

Deux lignes vides furent tracées et, dans chacune de ces lignes, bondissait, plus rapide que l'éclair, un tigre énorme à la gueule ouverte, aux dents saillantes, aux yeux verts, au poilage fauve tacheté de noir, au ventre blanc tacheté d'or, aux jambes nerveuses, aux pattes armées de griffes aiguës.

C'était de bois d'orangers que s'étaient élancés en rugissant les deux terribles carnassiers, sans doute excités par la faim et attirés hors de leurs repaires par des émanations de chair humaine.

Le tigre sent l'homme comme le chien sent le gibier, et souvent aux Indes, les régiments en marche sont suivis par des tigres, qui n'attendent tout à coup, prennent un homme et l'emportent, disparaissant avant qu'on ait eu le temps de le poursuivre.

Ceux là qui venaient de surgir se traient dans la foule avec cette audace indomptable, cet élan furieux que rien n'arrête, pas même les armes nues, et qui font du tigre le plus terrible, le plus courageux, le plus dangereux de tous les animaux de la terre, même le lion.

La terreur était telle que personne n'essayait, se croisant, se heurtant, se renversant, s'étouffant. Cette terreur, surgissant tout à coup au moment même où l'échafaud était dressé, avait pris des proportions insensées.

Il y avait là plus de deux mille personnes, hommes, femmes et enfants, et ceux qui étaient éloignés de bois d'orangers, ceux que les tigres ne menaçaient pas, en proie à la même peur, craignant le même danger, voyant venir vers eux les tigres de tous les côtés, se précipitaient avec une rage effrayante.

Le tigre s'était subitement emparé de tous les esprits.

Tout cela s'était accompli avec une rapidité merveilleuse. Entre le moment où apparaissaient les tigres et cet instant de panique effrayant, il ne s'était pas écoulé vingt secondes.

Dans le kiosque, l'émotion, la terreur, l'anxiété étaient à leur comble. Les cris, les évanouissements avaient déterminé, tout d'abord, une confusion impossible à décrire.

Tout à coup des cris déchirants, des cris qui n'avaient rien d'humain, retentirent.

—Le tigre! le tigre!

Et effectivement l'un des deux tigres avait bondi vers le kiosque, et sa tête apparaissait avec les griffes enfoncées dans la balustrade.

Tous se précipitèrent en arrière; les escaliers craquaient.....tout fut alors.

Mais au moment où le tigre se traitait sur le kiosque, l'ébranlant dans la secousse, Rouvray avait saisi Lydia.....

Il enlevant dans ses bras, il bondit. Et franchissant la balustrade opposée, il se suspendit d'une main au plancher, se laissant dans un mail bras la jeune fille, et il se laissa tomber avec son léger fardeau.

L'épaisseur du gazon atténua la violence de la chute.

A peine touchait-il le sol que, renversant tout ce qui s'opposait à son passage, il se précipita sous les arcades des tonnes, et il atteignit le premier de tous la porte du jardin de la ville. Il en franchit le seuil.

Lydia s'était évanouie dans ses bras, mais cet évanouissement fut court. Elle ouvrit les yeux, et se regarda rencontrerent ceux de Rouvray. De pâle qu'il était, son visage devint subitement cramoisi.

Rouvray gravit les marches du grand perron, et, surtout dans le salon il dépose Lydia sur un tabouret.

—Mes sœurs! sauvez mes sœurs! dit la jeune fille.

—Oui, miss! s'écria Rouvray en frappant ses mains pour appeler les femmes de service.

Elle, arrachant un fruit placé dans un faisceau, il s'élance au dehors.

—Oh! dit Lydia, en tendant les mains vers lui. Rester!

Mais Rouvray était déjà loin.

Les cris déchirants retentissaient redoublement de violence. La porte du jardin était encombrée par des dames se précipitant, la terreur peinte sur le visage.

Rouvray chargea rapidement son arme, puis il bondit par-dessus la haie.....

Un horrible spectacle s'offrit à lui.....

Le tigre était sur le bonnet. Près de lui, un homme était étendu sans mouvement, la poitrine ouverte. L'un autre palpitait encore sous la patte de force animal.

Trois femmes gisaient évanouies à quelques pas..... et le tigre agitait sa queue regardant leur trois femmes.....

Un cercle d'hommes et de femmes fascinés, immobiles de terreur, entourait le tigre et ses victimes. Personne n'osait faire un mouvement, sinon seulement que le moindre geste ferait bondir l'animal.

Parmi les trois femmes s'évanouies était Nancy.

L'instant était suprême.

Rouvray se glissa dans les rangs glacés d'effroi de la foule.....

Tout à coup, il surgit devant le tigre son fusil à la main. D'un seul bond, il s'était mis devant les trois femmes, les couvrant de son corps.

En voyant un homme armé et menaçant en face de lui, le tigre mugit, puis, se ramassant sur son arrière-train, il bondit ses flancs avec sa queue.....

Rouvray épaula son fusil.....

Tous ceux qui étaient là ne respirant plus..... Le vie était suspendue chez tous ces êtres.....

Le tigre se ruait..... le coup de feu retentit: l'animal s'abattit, tué raide.

La balle était entrée dans son œil gauche et l'avait foudroyé.

—Un autre fusil pour l'autre tigre! cria Rouvray en jetant son arme.

—Il est mort! dit une voix grave.

Sujah Doulah s'avançait, tenant à la main une longue pique dégoutant de sang.

Aux trois avait succédé le silence.

XXVIII.

Lydia.

Sir Thomas Hudward et Rouvray cassaient tous deux dans le parc.

Ils étaient seuls.

Trois heures s'étaient écoulées depuis le fatal événement.

Lady Stowboly était retournée à Colombo en société de sir Peter Catch, qui avait voulu l'accompagner dans la crainte d'un danger nouveau, et de sir James Hibetson qui allait prendre son service à bord.

Sir Arthur Lake avait été appelé par le lord chef de justice.

—Mon cher monsieur de Rouvray, dit sir Thomas d'une voix douce, en déposé de l'image, il ne cherche pas à atténuer l'émotion, mon cher monsieur de Rouvray, vous m'avez rendu aujourd'hui deux de ces services que le cœur d'un père ne saurait oublier. Vous avez sauvé la vie à deux de mes enfants. Vous avez conservé Lydia au moment où le tigre s'élançait, et vous avez tué le tigre au moment où il allait se rouer sur Nancy!

—Sir Thomas, dit Rouvray en souriant méchamment, ne me remerciez pas; j'ai fait ce que tout homme eût fait à ma place. Ce qui m'étonne fort, vous, très complaisant, et très obéissant en l'occurrent voulu. C'est en honneur qu'il faut adresser votre remerciement et non à moi.

—Si! à vous! car ce n'est pas le hasard qui vous a fait sauver Lydia, plaidé qu'une autre personne, c'est vous qu'aimait.

—C'est encore bien naturel.

—Et c'est aussi naturel que moi, le père des filles que vous avez sauvées, ne cherchant voir vie, je vous tende les mains en vous disant: Je suis votre ami le plus dévoué et avec mon fils Harry, vous deux l'hommes que j'aime le mieux sur cette terre.

Les mains se serrèrent rudement et Rouvray s'inclina. Lydia entrait dans le petit salon. Elle prit place et Rouvray se tenant les mains avec une expressif silence. Son charmant visage s'empourpra.

—Comment Nancy? demanda sir Thomas.

—Mieux, mon père, répondit Lydia en s'essuyant, en effet nerveuse est calmée. Oh! je crois qu'elle n'aura plus envie d'assister aux exécutions.

—Aurora est près d'elle?

—Oui, mon père.

—Je vais aller la voir. Mon cher Rouvray, vous m'excuserez..... Je laisse ma fille pour vous tenir compagnie.

Il balaua un filet sur le front:

—J'espère, dit-il en souriant, que ce soir, tu ne vas pas discuter avec ce cher baron, comme tu le fais d'ordinaire!

Il quitta le salon. Lydia était assise en face de Rouvray. Elle ne l'avait pas revu depuis le moment où il l'avait transportée dans le salon.

Un léger silence régna. La respiration de la jeune miss était précipitée.

—Monsieur de Rouvray, dit-elle enfin d'une voix douce, comment pourrai je vous remercier de ce que vous avez fait pour moi et pour Nancy? Vous nous avez sauvées!

—Miss, dit Rouvray, ne me remerciez pas au nom de votre sœur, puisque c'est vous qui m'avez donné l'ordre de la sauver. J'ai obéi: voilà tout.

—C'est donc pour que je vous sois reconnaissante deux fois!.....

—Peut-être.

—Je le veux bien.....

Elle tendit la main à Rouvray. Le gentilhomme prit avec cette noble galanterie dont nos pères avaient le secret, la main qui s'offrait à lui, et il la baisa respectueusement.

—Puisque nous sommes amis maintenant, dit Lydia, et que nous ne nous disputerons plus, nous devons nous parler avec franchise. Pourquoi, au moment où le cortège arrivait dans le champ des canons, m'avez vous retenue en me disant de rester près de vous.

—Pourquoi je vous ai retenue, miss, en vous prenant la main?

—Oui. J'ai eu une pensée.....

—Laquelle? dites!

—Je vous ai vous que les tigres s'élanceraient au moment suprême!

—Non, je vous le jure! Aurais-je donc laissé courir un tel danger à cette foule si j'avais pu le prévoir!

—Oui.....c'est ce que je me suis répondu à moi-même. Mais alors, pourquoi m'avoir retenue près de vous.....

—Parce que j'espérais que le corsaire frangait allait être sauvé.

—Comment!

—Je vais tout vous dire, miss! Je voulais sauver cet homme que je connais depuis longtemps et que j'aime. J'ai tout fait pour le faire fuir de sa prison: il a refusé. Il voulait mourir: il ne voulait pas me compromettre.....

—C'est un noble cœur.

Oui, miss! vous le comprendrez. Voulant le sauver malgré lui, j'allai voir Sujah Doulah! nous nous entendîmes. Il me proposa d'employer un moyen souvent appliqué en pareille circonstance. Il était, en achetant la complaisance d'un aide du bourreau, de rendre la corde cassante en employant une préparation chimique. Un usage devenu lui, vous le savez, c'est que si, lorsque l'ordre exécution, la corde cassa alors qu'on enlève de terre le patient, il ne peut plus être pendu. Il est condamné à une prison perpétuelle, mais sa peine est commuée.

—Je comprends! dit Lydia. En faisant casser la corde, vous sauvîtes la vie au Français.....

—Et j'étais certain alors de lui rendre ensuite sa liberté.

—Malheureusement, les tigres ont tout empêché.

—Oui!

—Mais, ce condamné, qu'est-il devenu? Il est remis en prison!

—Non, miss. On ignore ce qu'il est devenu.

—Il aura fui au moment où les tigres s'élançaient.

—Sans doute..... Mais cela m'étonne.

—Pourquoi!

—Il voulait mourir.

—Alors, qu'est-il devenu, je le répète,!

Un valet entra:

—Sir Arthur Lake! dit il.

—Faites entrer, dit Lydia.

Et se penchant vers Rouvray:

—Fait! toujours obéissant de mon père ce blanc-seing que vous m'avez demandé! dit-elle.

—Hélas! non, dit Rouvray, c'est maintenant inutile.

Sir Arthur entra et salua.

—Avez-vous des nouvelles du condamné? demanda Lydia.

—Aucune, miss, répondit sir Arthur. Le lord chef de justice m'avait fait appeler à Colombo pour cela précisément. On l'a retrouvé son corps ni parmi les morts, ni parmi les blessés. Personne n'a pu dire ce qu'il était devenu. Le bourreau et ses aides ont été renvoyés par la foule au moment où les tigres se ruaient. Aucun d'eux n'a pu donner de renseignement.

—Il aura fui alors! dit Lydia.

—J'ai fait battre la campagne et les bois environnants, et on n'a découvert aucune trace, dit sir Arthur.

—Alors, reprit Rouvray, il a fui.

—Dans ce cas, dit sir Arthur, il aura retardé sa mort pour rendre l'agonie plus grande. De deux choses l'une: ou il ne voudra pas quoi de faim, et alors il ira se faire prendre dans quelque ville du littoral, ou il se perdra dans les jungles, et dans ce cas..... il ne sera pas!

On entre dans les djungles, mais seul on n'en sort plus.

—C'est vrai! dit Lydia en regardant Rouvray.

(A continuer.)

Propositions pour la construction des Levées.

Bureau des Commissaires de Levées de l'Etat de la Louisiane.

Nile Orléans, 23 octobre 1867.

DES PROPOSITIONS CACHETÉES seront reçues au bureau du Board, au Mechanics' Institute à la Nouvelle-Orléans, jusqu'à midi, le 20 novembre, pour la construction des levées suivantes:

LA GRANDE LEVÉE, dans la Paroisse Pointe-Coupée.

Dimensions—Base 150 pieds; hauteur, 15 pieds 9 pouces; longueur, 2 400 pieds; ayant 6-900 yardes cube, ou 50 pieds levée de base moins hauteur. Le côté faisant face au fleuve devra être revêtu de piquets de repos ou de pu de trois pouces d'épaisseur, retenues par des attaches et des joints couverts d'une planche d'un pouce.

LEVÉE BAYAGE, dans la Paroisse Carroll.

Dimensions—Base, 104 pieds; hauteur, 13 pieds; longueur, 2 400 pieds, ayant 7-000 yardes cube.

LEVÉE BAYAGE, dans la Paroisse Carroll.

Dimensions—Base, 102 pieds; hauteur, 18 pieds, longueur, 2,700 pieds—ayant 9,000 yardes cube.

LEVÉE BAYAGE, dans la Paroisse Carroll.

Dimensions—Base, 102 pieds; hauteur, 18 pieds, longueur, 2,700 pieds—ayant 9,000 yardes cube.

Les travaux devront être commencés le 1er décembre prochain, et avant cette époque il devra être achevés tel que le 1er mars 1868. Le sommet de la digue devra être enlevé de 18 du fleuve. Les arbres, souches devront être abattus à 18 pouces au dessus du fleuve devra être labouré, le sable devra être nivelé et enlevé. Sectrat de quatre pieds de large devra être fouillé tout le long du lit de la levée et le tout devra être fait avant le commencement de la levée sur le côté de la levée. Le terre devra être nivelée au fer et à mesure qu'elle sera déposée sur la levée. Les contracteurs seront requis de se conformer au cahier des charges de l'ingénieur, lequel peut être vu, pour la forme des contrats, au bureau de l'ingénieur de l'Etat, au Mechanics Institute.

PAIEMENT.

Les paiements se feront tous les quinze jours, à partir du commencement des travaux, au bon de l'Etat émis conformément à un Acte de la Législature intitulé "Acte pour pourvoir aux moyens de construire des levées par l'intermédiaire du Board de l'Etat pour quatre ou plus de quatre ans et pour pourvoir au fond des dits bons", approuvé le 28 mars 1867. Les paiements se feront d'après le certificat de l'ingénieur en chef du Board des levées, et le travail achevé et bien retenu tiendra pour cent comme garantie, pour l'achèvement de la levée.

Le Board se réserve le droit de rejeter toutes les propositions.

Par ordre du Board des Commissaires de Levées.

N. C. WETHER,
Secrétaire pro. tem.

25 oct au 5 nov.

PETITION.

A L'HON SENAT ET L'HON CHAMBRE DES REPRESENTANTS DES ETATS-UNIS D'AMERIQUE, REUNIS EN CONGRES.

A pétition des citoyens de la Louisiane en faveur de la Compagnie du grand chemin de fer de la Nouvelle-Orléans à Opelousas et l'Ouest, représente avec respect:

Que vos pétitionnaires attendent avec un vif intérêt l'achèvement du grand chemin de fer de la Nouvelle-Orléans des Opelousas et de l'Ouest jusqu'à la ligne du Texas, chemin qu'ils considèrent comme devant développer les ressources agricoles des Etats du Texas et de la Louisiane et amener la prospérité des villes qui servirent de marché à leurs produits.

Cette voie ferrée sera achevée sera la continuation de la grande ligne intérieure de l'Atlantique, le quelle étend de Maine par la Nouvelle-Orléans et son plus riches lieues arrivées de l'Ouest jusqu'aux vastes régions de blé, de coton et de sucre du Texas et, nous espérons qu'elle étendra bientôt jusqu'à la côte du Pacifique ainsi qu'en cet l'intention ceux qui l'ont projetée.

Comme preuve de la valeur que notre communauté attache à cette entreprise, nous mentionnerons seulement le fait que 93,625,000—plus de la moitié de tout le capital de la Compagnie fait par la Chambre de commerce de la ville de la Louisiane, la Nouvelle-Orléans, et plusieurs des paroisses situées le long de la ligne.

Les Etats-Unis sont vivement intéressés à ce que la voie soit achevée, car leurs livres seront nécessairement plus de valeur et ils pourraient transporter les malles et les troupes—ce qui, quoique d'une étendue limitée—le chemin n'est d'une grande utilité au gouvernement pendant la guerre. Les capitalistes du Nord n'ont pas tardé à en reconnaître l'importance; les bons et les actions qu'ils ont pris le prouvent.

Les plus éminents hommes vous prient humblement de vouloir la Compagnie une concession de terre de prolonger l'époque fixée pour l'achèvement du chemin, et d'autoriser le règlement et la liquidation de ses comptes avec le gouvernement.

20 oct—6f

Association Howard,

No. 35, rue du Camp.

Les personnes ayant besoin de serviteurs devront s'adresser aux numéros ci-dessus où elles trouveront tout ce qui leur sera indiqué.

PREMIER DISTRICT.

G. W. GRIFFIN, 369 rue Apolo.
H. W. REYNOLDS, 479 rue des Magasins.
W. COOPER, 84 rue Ste Pierre.
L. C. DILLARD, 36 rue Palmyre.
J. C. PIERSON, 496 rue Bienville.
W. S. PIKE, 17 rue du Camp.
WM. L. ROBINSON, coin Carondelet et Erato.

SECOND DISTRICT.

A. RELANGER, 110 rue des Remparts.
H. H. DENTEL, 354 rue de la Course.
W. H. HEWETT, 24 Chemin du Bayou.

TROISIEME DISTRICT.

R. L. ROBERTSON, 48 rue Royale.
A la Pharmacie de PLACE, coin des rues Victoire et Champs-Elysées.
A la pharmacie de GOLDMANN, Coin Bons-Enfants et Champs-Elysées.

QUATRIEME DISTRICT.

C. H. NOULES, 4 Vieille rue des Magasins.
J. M. BOWELL, 96 rue Fleurieux.
JAS STEAWBRIDGE, 285 rue Ste-Marie.
Dr. H. F. WADE, coin des rues Magasins et Jackson.
F. B. SOUTHWORTH, coin Washington et St-Charles, (Jourdan).
J. VANDERIFF, 371 Fréfetty Road.
A. J. VANDERIFF,
BRAXTON BRAUD, bureau du Water Works.
E. F. SCHMIDT, Président.
464 rue du Camp.
J. F. CALDWELL, Secrétaire.
204 rue Josephine. 17 oct—1m

BOIS DE CONSTRUCTION.

Moulin à raboter et chaudier de bois de construction.

Au coin des rues Touloucouche et Nelson, Vieux Bassin.

DU Bois propre et brut, des chaudes des jalousies, des portes et toute espèce de matériaux de construction sont offerts au commerce au plus bas prix.

Une chaudière d'expédition sont l'objet d'une attention particulière. 19 oct—1m

Appel à la charité chrétienne.

Avant dimanche de la Nouvelle-Orléans

Nile-Orléans, 1er octobre 1867.

En l'absence de Monseigneur l'Archevêque Odin, et dans un temps d'extrême détresse, le soussigné se considère indépendamment obligé de faire publiquement appel à la charité de Monsieur et des Dames de la Nouvelle-Orléans, en faveur des institutions charitables de cette ville.

Dans le temps de terrible fièvre qui ouvrez ses ravages au milieu de nous, les ressources ont manqué et nous avons trouvé comme dévouement, et le mort, et le malade, et la plupart de l'âge à plus tendres, et sans orphelins, à multiplier les institutions charitables. Le soussigné qu'une grande de raison, au sont désespoir il faut pourvoir, et le présent et pour l'avenir.

Les institutions charitables pour hospitaliser en mulitude les nouveaux, sont:

L'Asile St-Vincent—120 orphelines en bas âge sans parents, et 20 vieillards de 60 ans et au dessus.

L'Asile des Orphelines de la Nile-Orléans—220 orphelines sans ni de deux parents.

Le Lazaret Asile—100 pensionnaires folles des deux sexes, sans ni de deux parents.

L'Asile Ste Elisabeth—120 orphelines, sans ni de deux parents.

L'Asile des Orphelines de Ste Marie—200 orphelines, dont un bon nombre en bas âge, sans ni de deux parents.

L'Asile des Orphelines de St Joseph—200 orphelines dont deux en bas âge, sans ni de deux parents.

L'Asile des Dames de la Providence—50 vieillards et vieilles femmes, sans ni de deux parents.

L'Asile des Orphelines de la Providence—100 orphelines sans ni de deux parents.

Le Refuge de Ste Pulchérie, d'ignorant jusqu'à ce jour, de la Louisiane, et qui pour d'autre nourrissons que le charité ne saurait nourrir, et de Dieu, et de la Vierge, et de la gloire, les immolations, et l'immolation des vierges.

Lorsque ce appel ou de tout autre nature, adressé au nom de Mr. Expromt, vicaire général, à la réidence de la Nouvelle-Orléans, l'archevêque, à la Nile-Orléans, soit à M. Hermann Lagrave, Président de le Bonque de Bal, à la Nile-Orléans, ainsi que dans les journaux de la ville, ainsi, et ce, et ainsi, qui vaillera à ce qu'ils soient fidèlement et juste communiqués à qui de droit.

N. J. PERCHÉ, administrateur de l'Archidiocèse de la Nile Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE.

COMPAGNIE GENERALE TRANS-ATLANTIQUE.

MONS REGULIERS ENTRE LA NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE, Correspondant avec les Antilles et les ports de l'Ocean Pacifique.

ILLE ORLEANS	Ire Classe	Entrepont.	Fret.
St-Thomas	80 00 or	$45 00 or	$25 00 or
Havana	100 00	60 00	35 00
Porto Rico	100 00	60 00	35 00
Hayti	100 00	70 00	35 00
Santiago de Cuba	125 00	75 00	35 00
Jamaïque	150 00	75 00	37 50
Guadeloupe	150 00	75 00	35 00
Martinique	150 00	70 00	35 00
Ste Lucie	150 00	75 00	37 50
St Vincent	150 00	75 00	37 50
La Grenade	150 00	75 00	40 00
La Trinidad	160 00	80 00	40 00
Demerari	165 00	82 50	42 50
Surinam	170 00	85 00	42 50
Cayenne	170 00	85 00	42 50
La Guayra	185 00	85 00	42 50
Porto Cabello	170 00	85 00	42 50
Rio Hacha	170 00	85 00	42 50
Colon	160 00	80 00	41 50
	Pour Mobile	Pour New-Orleans	
Supercargo	250 00	125 00	187 50
Guayaquil	275 00	137 50	200 00
Paita	300 00	150 00	225 00
Lambayeque	300 00	150 00	187 50
Huanchaco	300 00	150 00	187 50
Cosma	300 00	150 00	187 50
Pisagua	300 00	150 00	187 50
San Juan	300 00	150 00	187 50
Pimentel	300 00	150 00	187 50
Callao	315 00	200 00	150 00
Tumbo Mono	325 00	200 00	150 00
Arica	325 00	200 00	150 00
Chimbo	325 00	200 00	150 00
Chala	325 00	200 00	150 00
Islay	375 00	237 50	187 50
Ilo	375 00	237 50	187 50
Arica	375 00	237 50	187 50
Pisagua	375 00	237 50	187 50
Mejillones	375 00	237 50	187 50
Iquique	375 00	237 50	187 50
Tocopilla	375 00	237 50	187 50
Coleja	400 00	250 00	200 00
Caldera	400 00	250 00	200 00
Caldera	425 00	300 00	200 00
Coquimbo	425 00	300 00	200 00
Huasco	425 00	300 00	200 00
Copiapo (Monedas)	425 00	300 00	200 00
Punta Arenas	375 00	150 00	187 50
Amalayo (Corbata)	375 00	150 00	187 50
Lo Valdivia	350 00	175 00	150 00
Lo Libertad	350 00	175 00	150 00
Ancuville	350 00	175 00	150 00
San Juan	350 00	175 00	150 00

Les nouveaux et splendides bâtiments de ces lignes filent régulièrement entre ces ports. Pour fret ou passage, s'adresser à

ELLIOT & MCKEEVER, Agents,
Rue Gravier, No 109.

Vitesse et excellents aménagements.

Passage de Première Classe, en or:

New York à Liverpool, $100; Aller et retour, $175.
New York à Londres, $105; Aller et retour, $185.
New York à Paris, $125; Aller et retour, $200.

Billets de retour, bons pour six mois.

Pour plus de détails, s'adresser à

ELLIOT & MCKEEVER,
5 mars—1m Rue Gravier, No 109.

De la Nile-Orléans à New York.

POUR TOUT LE VOYAGE,

CINQUANTE PIASTRES.

La route la moins coûteuse et la plus agréable pour New York, par la voie de

SAVANNAH.

Pour New York, $30. Pour New York $30.

Les steamers suivants, vrafs, fins marchent de Savannah, pour New York, tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS.

Départ les lundis,	LEO,	Ligne Empire
	C. M. S. C.	départ les samedis.
Comm. Dent.	HERMAN LI-VINGSTON,	SAN SALVA-DOR,
Comm. Bailey.	Comm. Baker.	Comm. Nickerson.
	GEN. BARNES,	SAN JACINTO
	Comm. Morton.	Comm. Atkins.

Les ensemagements sont supérieurs à ceux de tous les steamers de la côte du Sud.

La Ligne est fournie de tout ce que les marchés de New York et de Savannah peuvent fournir de mieux.

Il y a des beaux wagons à coucher sur tous les navires de sud, de Mobile à Savannah. De la Nile-Orléans à New York, rien jeuns et doubs.

On peut obtenir des billets, par tout le voyage, au bureau du "Mobile and Great Northern Rail Road," dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, et au No 104 de la rue de la Commune. Ces billets sont bons pour l'un ou l'autre de ces steamers.

Demandez les billets pour voyager par la voie de Savannah.

GEO. A. MCCLOSKEY,
26 juin—3m Agent général pour les voyages.

Pour New-York directement.

Compagnie de vapeurs de la mal-

Ligne des Etats-Unis pour New-York.

LIGNE DU "STAR."

MORNING STAR	2500 tonneaux	Nelson, comm.
QUIDING STAR	2600	" "
MISSISIPPI	3200	" "
MERRIMACK	2200	" "
MONTEREY	1400	Edwards, "
MARIPOSA	1600	Quick, "

Vers la fin de la Compagnie, vie à vie de la place Jackson

Or: recevra de fret: pour ces vapeurs de cette ligne toutes les heures de la journée, et les prix du fret et de passage seront aussi raisonnables que possible.

Pour fret ou passage, s'adresser à

GREEVY, NICKERSON & CO, agents,
28 rue Carondelet, Nile-Orléans
Geo. S. HARTSUN, président.
1er déc'66—1an No 5, Bowling Green, New-York.

Pour New York, directement.

Lignes de Steamers Transwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE

Des Steamers suivants:

GEO. CROMWELL, CORTES,
GEO. WASHINGTON, GEN. MEADE,
GEN. GRANT, SHERMAN.

Le Steamer

GEN. GRANT,

commandant Hutins,

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse,

Le SAMEDI, 7 novembre, à 6 heures du soir.

Cette ligne fait de plus de même des connaissements pour BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à

ALFRED MOULTON,
1 mai—1a Rue Carondelet, No. 48

ST. LEON DESTEZ,

COURTIER,

66 **RUE TOULOUSE** 66

Vente et achat de propriétés. Donnera également les ventes immobilières à la boutique des ventes et magasins.

4 janv—6m

Bois de choix pour comptoirs, etc

B. BODLEY, 67 Magasin neuf, large et de choix pour comptoirs, à vendre à des prix raisonnables. Ce bois est propre à l'ébénisterie. A vendre également, un fort bon de pin jaune pour plancher.

ALEX. MCCONNELL,
19 janv—1 an. Rue Carondelet No 184.

ENTREPOT DE TABACS DU SUD.

S. FUNK

MARCHAND EN GROS

de Tabac en Spécialité, de cigares et à Sumer

67 Rue Gravier.

en coin de la rue Nouvelle Levée—67

27 avril 67—1an et 147 rue Walter, New York.

BROOKS, MACDONALD & Co

Fabricants de cotons et Commissionnaires,

RUE CARONDELET, No 38,

Nouvelle-Orléans.

James R. Brooks, Le H. LeGay, Hugh Macdonald.

Avril—1an.

Pour Madisonville, Lewisburg et Mandeville.

Le bateau à vapeur **Carmelite**, Capt. Geo Bickle, partira pour Madisonville, Lewisburg et Mandeville, LUNDI PROCHAIN, 21 courant, à 3 heures P. M. du chemin de fer Pontchartrain.

Le bateau restera, à l'extrémité du chemin de fer, au Lac à temps pour partir, comme d'habitude, VENDREDI, à 8 heures et demie du matin, pour le Bon Chrétien.

Les familles qui ont l'intention de revenir en ville feront bien de profiter de cette occasion.

Mont— COHEN M. SORIA, Agent.

VILLES DE BAINS.

LE STEAMER "CREOLE",

Pour la Route St-Louis, la Passe Christian, Mississippi City, Biloxi et l'Ocean Springs.

PRIX RÉDUITS.—NOUVEL ARRANGEMENT.

Le beau steamer **CREOLE**, à bord duquel se trouve le Bureau de la Cour Commune, Charles Walker, reprendra son service régulier, comme suit:

Les MARDIS et JEUDIS, à l'arrivée du convoi de 9 heures du matin du Chemin de fer Pontchartrain.

Le SAMEDI, à l'arrivée du convoi de 4 heures P. M. du chemin de fer Pontchartrain.

Retour:

Il part d'Ocean Springs les Mercredis et Samedis à 8 heures du Dimanche soir.

Le **CREOLE** ne touchera pas les Dimanches à 8 heures A. M.—Retour de Pascagoula tous les Dimanches et Mercredis.

Le service sera régulier, à moins de mauvais temps ou de bases sous.

N. B.—Les passagers seront expédiés pour les susdits ports par le N. R. Express Co., bureau 105 rue Commune, sous l'hôtel de Commerce, et 105 rue Gravier.

Pour plus de détails, s'adresser à

PETER MARCY,
7 oct—1m Rue Carondelet, No 25.

Arrangement d'hiver.

Pour Mandeville, Madisonville et Covington

Le steamer

LAURA,

solide, fin marcheur, à bonne pression et portant la malle de l'Etat, partira de la Nouvelle-Orléans du chemin de fer Pontchartrain, au Lac, (et le temps le permet) VENDREDI, à 8 heures du matin, et le reste du temps, à 10 heures et demie du matin; il sera de retour le lendemain, à 3 heures du matin, et à 10 heures et demie du matin. Le LAURA partira après l'arrivée du convoi de 3 heures et ira jusque Covington.

Les propriétaires du bateau ne seront pas responsables des dommages qui pourront se causer à bord.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

L. J. FRIGERIO, Sr.

Bateau régulier de Bladon Springs,

Partant de Mobile, tous les SAMEDIS après-midi, à 4 heures, et arrivant à Bladon Springs le DIMANCHE, à midi—Le bateau à vapeur PRAIRIE STATE, capitaine Frank Hall, Propriétaire, Ligne régulière, partira tous les JEUDIS, à 3 heures du matin, il arrive à Mobile le VENDREDI matin, à 10 heures. Les passagers qui partiront de la Nile-Orléans, par le bateau de la ligne du vendredi, arriveront à Mobile à temps pour prendre le "Prairie State" le samedi, pour Bladon Springs qui est à 120 milles au-dessus de Mobile et à 4 milles de la rivière Tombigbee. Il y aura des voitures à "Midway Landing" tous les dimanches et elles attendront le bateau à son arrivée. BINNOTT & ADAMS.

20 sept—1m Commercial Place, No 38.

Bateau régulier de Bladon Springs,

Partant de la Mobile, le MARDI, à 4 heures de l'après-midi, arrivant à Bladon Springs le MERCREDI, à 10 heures du matin—Le bateau à vapeur CLARA—H. S. Johnston, capitaine, partira de la Nouvelle-Orléans, le MARDI, à 9 heures du matin, arrive à Mobile le DIMANCHE, à 5 heures du matin. Les passagers partant de la Nile-Orléans, par le bateau de la malle le LUNDI, arriveront à la Mobile à temps pour prendre le CLARA, le MARDI, à